Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-242900645-20251204-DDHEU_25_12_03-DE

DouarneneZ
KUMUNIΞZH ~ COMMUNAUTΞ

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 4 décembre de l'An Deux Mille Vingt-cinq à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25
Marie-Pierre BARIOU, Corine PÉRON, François GUET, Sébastien THOMAS, Isabelle STEFANUTTI, Yves TYMEN, Marc RAHER, Henri SAVINA, Ronan KERVAREC, Katell CHANTREAU, Jocelyne POITEVIN, Dominique TILLIER, Philippe LE MOIGNE, Isabelle CLÉMENT, Bertrand POULMARC'H, Christine TANGUY, Christelle DRÉANO, Ollivier DELBOT, Françoise PENCALET.
Pouvoirs : Marie-Thérèse HERNANDEZ, pouvoirs à Henri SAVINA
Frédéric LE LANN, pouvoirs à Philippe LE MOIGNE
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Isabelle CLÉMENT
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Christine TANGUY
Philippe CORNEC, pouvoirs à Ronan KERVAREC
André GUILLEMOT, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Excusée : Anne-Marie KÉROURÉDAN

Secrétaire de séance : Henri SAVINA

DELIBÉRATION N° DDEHU-25-12-03

OBJET : Pôl.e audiovisuel Douarnenez Cornouaille : demande de subvention exceptionnelle

Rapporteur : Marc RAHER

Le Pôl.e audiovisuel Douarnenez-Cornouaille, fédération de près de 200 professionnels de l'audiovisuel, du cinéma et du spectacle vivant en Cornouaille, a concouru avec Douarnenez communauté à la réflexion sur la réhabilitation du bâtiment B du site industriel de Pouldavid et de sa transformation en manufacture innovante de production cinématographique et culturelle.

En effet dans le cadre du dispositif PAF (Programmation Active en Finistère) du CAUE, le Pôl.e audiovisuel Douarnenez Cornouaille a participé activement à l'étude de préfiguration de la réhabilitation du bâtiment B en tant que futur maître d'usage potentiel. En conclusion de cette étude, et dans l'attente de la réponse de l'Etat au projet « Archipel des récits » déposé par le Pôl.e audiovisuel, la Cinémathèque de Bretagne, Ty Films et Longueur d'ondes devant intervenir fin du premier semestre 2026, il a été proposé dans les deux délibérations précédentes de poursuivre le travail déjà engagé en 2025 par :

- La rédaction du programme pour les différentes composantes à savoir la halle, les bureaux et aménagements des abords,
- La poursuite des expérimentations du Pôl.e audiovisuel dans le bâtiment afin de maintenir une dynamique de préfiguration du lieu, permettre une montée en puissance du Pôl.e audiovisuel, leur permettre de tester et d'affiner leur modèle économique.

Si ce projet structurant voyait le jour, il doterait la Cornouaille d'un outil inédit, à la croisée de la création, de la formation et de la production et renforcerait aussi l'identité singulière de Douarnenez comme « ville cinéma » en ancrant durablement les métiers de l'image et du son sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-242900645-20251204-DDHEU_25_12_03-DE

Du côté Pôl.e audiovisuel, il est envisagé le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour une année, dont la mission serait :

- **La coordination de l'occupation temporaire du bâtiment B de Pouldavid** : Structurer et dynamiser la période d'occupation transitoire avant l'éventuel lancement des travaux,
- **Le suivi du projet d'aménagement** : Apporter une aide à la coordination et au suivi de l'avancement des travaux en lien avec les maîtres d'œuvre, les partenaires institutionnels comme le CAUE, Douarnenez Communauté et l'Archipel des Récits.

Ce poste de chargé(e) de mission serait essentiel pour assurer la coordination, la communication et le suivi de cette période transitoire, en appuyant la gouvernance collective et le lien avec les partenaires.

Le Pôl.e audiovisuel sollicite une participation exceptionnelle de Douarnenez communauté à hauteur de 5 000 € pour le financement du poste, ainsi qu'auprès de la Région Bretagne au titre du dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne » pour un montant de 12 500 €.

Plan de financement déposé par l'association :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financeurs	Montant (€)	Taux
Mission (70 %)	25 000 €	Région – BVB 23-25	12 500 €	50%
		Douarnenez Communauté	5000 €	20%
		Pôle audiovisuel	7 500 €	30%
TOTAL :	25 000 €	**TOTAL :**	25 000 €	100%

Si le Conseil communautaire valide le versement d'une subvention exceptionnelle, celle-ci ne sera versée qu'à réception de la copie du contrat de travail de la personne recrutée pour mener la mission.

Vu l'avis de la Commission aménagement et développement du 17 novembre 2025,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 24 novembre 2025,
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **DONNER** son accord à une subvention exceptionnelle de Douarnenez Communauté à hauteur de 5 000 € au Pôl.e audiovisuel Douarnenez Cornouaille pour le recrutement d'un chargé de mission, sous réserve de réception d'une copie du contrat de travail,
- **APPROUVER** le fléchage de 12 500 € du programme « Bien Vivre partout en Bretagne » pour le financement par la Région Bretagne de ce poste,
- **AUTORISER** Mme la Présidente à signer les pièces administratives nécessaires.

Fait et délibéré le 4 décembre 2025.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Henri SAVINA